



le Tambour du village

82 septembre 2014

82



Bulletin municipal
Vaux en Amiénois et Frémont



Sommaire

N° 82 Septembre 2014	pages
Le mot du maire	3
Commémorations	4-5
Conseil Municipal	6-7
La Sicile	8
Félicitations	9
Les Val'Heuraux	10-11-12
Méharis et motos	13-14
Restauration de l'église	15-16-17
Notre secrétaire de mairie	18-19
4L Trophy	20-21
Espaces verts	22 à 35
La Frémontoise	36-37
Un sportif prometteur	38
L'école	39

Editorial

Le mot du Maire



Faisant suite à un été qu'on peut qualifier de « Pourri » on bénéficie depuis quelques jours des bienfaits de « l'Été Indien » qui devrait permettre aux personnes qui reprennent le travail de voir l'avenir avec optimisme malgré une crise économique qui est toujours présente.

Dans un avenir proche, la Com de Com « Bocage Hallue » dont fait partie notre Commune invite une délégation Sicilienne du 23 au 27 Septembre dans le but de jumeler nos deux régions. Ce jumelage aura de multiples intérêts, économiques, sportifs, culturels et scolaires.

A priori, les 26 Communes seraient partantes ; représentant 15000 citoyens comme la Ville de Cattolica Eraclea associée à deux autres communes, l'équité serait ainsi respectée.

La délégation sicilienne est composée de :

Docteur Nicolo TERMINE, Maire de Cattolica

Eraclea et Président de leur Com de Com

Docteur Nino AQUILINO, Maire-Adjoint

Docteur Salvatore Giacomo SPOTO, Président de l'office du tourisme

Antonio SPOTO, de l'office du tourisme

Enzo MINIO, journaliste au quotidien « La Sicilia »

Girolamo RIZZUTO, coordinateur et interprète.

Nul doute que ce pacte d'amitié portera ses fruits à court et moyen terme.

Le Tambour, Bulletin d'informations municipales

Directeur de la publication : *Daniel LELEU*

Rédacteur en chef : *Alain CAUSSIN*

Membres du comité de rédaction : *les membres du Conseil municipal ainsi que,*

Jocelyn NOURTIER et Joëlle CHADAL

eMail : tambour@vaux-en-amiennois.net

D'autre part le samedi 27 Septembre verra le début de la fête du village avec la traditionnelle course cycliste qui ravit petits et grands.

L'orage dans la soirée du jeudi 18 septembre a bouleversé le planning de finalisation des travaux de la mare située rue Chavette prévus les 18 et 19 septembre de ce mois.

De ce fait ces travaux sont reportés à une date ultérieure sous réserve d'une météo clémente ...

Actuellement, la COLAS procède à la rénovation des chemins de terre à la Petite Montagne de FREMONT et nul doute que ces travaux seront appréciés des agriculteurs qui empruntent cette voirie.

J'allais oublier dans mon propos, l'inspection de la visite du Conseil Régional pour l'attribution d'une « Fleur » le mercredi 17 Septembre à 17 H 30. Ce label des Villages Fleuris donne en vérité une valeur supplémentaire à l'habitat de notre village mais permet surtout à chacun d'entre nous de vivre dans un cadre privilégié et fort agréable.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un bel automne 2014 dans la joie, la bonne humeur et l'esprit de fraternité.

Cordialement le Maire

Daniel LELEU

Prochaine parution du Tambour

Merci de nous faire parvenir vos articles au format TXT ou DOC (sur support numérique, clé USB par exemple).

Les photos associées devront être dans des fichiers distincts au format JPG ou BMP (nous nous chargerons de la mise en page).

Evitez absolument les fichiers PDF ...

Merci de votre collaboration.

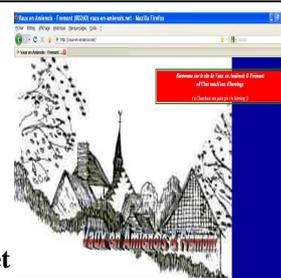
Site internet

www.vaux-en-amiennois.net

Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

Jocelyn NOURTIER

webmaster@vaux-en-amiennois.net



Sept résistants honorés à Bertangles



Le 31 août 1944, jour de la libération d'Amiens, sept résistants du mouvement des francs-tireurs partisans étaient exécutés dans le bois du coup de Tonnerre. Un vibrant hommage leur a été rendu dimanche. Pour marquer le coup, différentes personnalités, tous dans leur discours ont tenu à saluer le combat de ces sept fusillés.

Claude Barre, Président des anciens combattants a salué le restaurateur de la stèle érigée en 1950.

La cérémonie s'est achevée par la découverte d'une plaque portant le nom des sept fusillés et un dépôt de gerbes.





Commemoration du 14 Juillet 2014



Réunions du Conseil municipal

Séance du 16 mai 2014

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué le 06 mai 2013, s'est réuni en séance ordinaire, le 16 mai deux mille treize, sous la présidence de Monsieur Daniel LELEU, maire.

Présents : Mmes CHANEL, LEVERT-PERNET

Ms. CAUSSIN, DENDELEUX, TARRATTE, BOIDIN, BRANDICOURT, GAMBIER, POUSSART, PREVOT,

Absent excusé :

Vote du Compte Administratif 2013 :

Le conseil municipal procède à l'examen du compte administratif 2013 et arrête les résultats comme suit :

C.C.A.S. : résultat de fonctionnement : - 230, 82 euros
résultat d'investissement : 0, 00 euros

Commune : résultat de fonctionnement : 112 954, 97 euros
résultat d'investissement : 10 640, 04 euros
et reste à réaliser 2013 : - 69 535, 00 euros

Approbation du compte de gestion dressé par le receveur municipal, après avoir entendu lecture du compte administratif dressé par l'ordonnateur et avoir constaté la concordance entre la comptabilité du receveur et celle de l'ordonnateur, le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2013 et le compte de gestion du receveur municipal.

Toutefois, monsieur Michel Poussart fait part de ses inquiétudes concernant le coût de l'abonnement à la ligne téléphonique. Monsieur Tarratte indique qu'une étude est en cours actuellement sur ce point ainsi que sur celui de l'énergie.

Monsieur Prévoost rappelle que le nouveau système d'éclairage devait consommer moins, ce qui ne semble pas être le cas.

Monsieur le maire indique qu'il est possible de couper les lumières de minuit à 5h00 si on le souhaite ;

Monsieur Caussin propose, au fur et à mesure de leur remplacement de changer les lampes pour de moins puissantes et ainsi faire baisser le coût. Monsieur Offroy sera invité à venir rencontrer prochainement le Conseil municipal.

Monsieur Poussart se demande s'il ne serait pas possible de faire baisser le coût de maintenance du photocopieur. Monsieur Caussin lui indique que, sur ce point également, une étude comparative est déjà en cours dont les résultats seront communiqués aux membres du Conseil.

Vote du Budget 2014 :

Le conseil municipal procède au vote du budget du C.C.A.S.

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 2 000 euros

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 0 euros

Le conseil municipal après un débat explicatif, sur proposition du maire procède au vote du budget Communal 2014 qui s'établit ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 314 494 euros

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 175 549 euros

et décide de ne pas modifier les trois taxes qui se présentent ainsi :

	Année 2013	Année 2014
Taxe habitation	14, 78 %	14, 78 %
Taxe foncière bâti	26, 61 %	26, 61 %
Taxe foncière non bâti	47, 00 %	47, 00 %

Monsieur Tarratte demande que les commissions déterminent le montant de leurs besoins jusqu'au 31 décembre et le lui communique, afin de pouvoir travailler avec plus de pertinence sur les prochains budgets.

Monsieur Gambier fait remarquer que, bien qu'il ait voté le budget prévisionnel 2014 il n'est pas en complet accord sur certains points. Monsieur Tarratte fait remarquer que le débat est clos et que le budget est voté. Monsieur Caussin demande à monsieur Gambier pourquoi, alors que celui-ci faisait partie de la commission finances et y était présent, il n'a pas fait ressortir ces questions à ce moment là.

Monsieur Caussin demande que, concernant l'octroi des diverses subventions, il soit désormais demandé à chaque association de communiquer ses statuts et d'adresser un dossier précisant le budget prévisionnel ainsi que le réalisé de l'année précédente.



Sans ces documents aucune subvention ne sera accordée, un courrier type sera adressé à chaque association.

Le conseil municipal après lecture et avoir débattu des différentes demandes de subventions décide d'accorder pour cette année les subventions suivantes :

Club de gym	: 400 € par 11 voix POUR
Club de football	: 950 € par 11 voix POUR
Club des Val'Heureux	: 1 600 € par 08 voix POUR, 1 CONTRE et 2 ABSTENTIONS
Coopérative scolaire	: 760 € par 11 voix POUR
Forain Garnier	: 280 € par 11 voix POUR
Forain Mairesse	: 410 € par 11 voix POUR

En ce qui concerne la subvention de 500 euros demandée par l'Association « la Frémontoise », Monsieur Poussart est contre indiquant que, dans sa présentation, il s'agit d'une association de quartier. Suivant les règles précédemment évoquées, il faudra que celle-ci présente les statuts de l'association ainsi qu'un budget prévisionnel.

De plus, lors de la parution du dernier journal communal, un malentendu pouvait laisser entendre que cette association était réservée aux résidents du hameau, ce qui ne doit pas être le cas, c'est la raison pour laquelle, il est demandé à Mme la Présidente de la Frémontoise de faire paraître un rectificatif expliquant que son club est ouvert à tous, habitants de Vaux et de Frémont, sans distinction. Etant entendu que l'apéritif du hameau, créé il y a plusieurs années, regroupe les habitants de Frémont dans le cadre de la fête des voisins comme les années précédentes.

Le Conseil Municipal concernant le club de judo n'octroie aucune subvention étant donné qu'il y a aucun licencié de la commune à ce club.

Questions diverses :

* Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dendeleux qui fait lecture des différents devis concernant l'installation de radiateurs à la salle des fêtes de Vaux en Amiénois, les devis sont les suivants :

- Entreprise POIREL : 7 042 euros
- Entreprise CAMPOS : 6 641 euros
- Somme Dépannage : 6 598 euros

Le conseil municipal après avoir entendu lecture des différents devis et après en avoir débattu décide par 11 voix POUR de retenir l'entreprise CAMPOS.

* Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Tarratte qui fait lecture des différents devis concernant l'installation d'un tubage à la cheminée du logement communal ainsi qu'une ventilation hygrométrique, les devis sont les suivants :

- Ets MOLIERE : 1 095, 00 euros
- Réseau Habitat : 1 622, 24 euros
- Ets PERNET : 1 747,45 euros

Le conseil municipal après avoir entendu lecture des différents devis et après en avoir débattu décide par 11 voix POUR de retenir l'entreprise PERNET.

* Monsieur le maire demande à Monsieur Poussart Michel s'il accepte de tirer le feu d'artifice comme les années précédentes. Monsieur Poussart confirme qu'il tirera le feu d'artifice. Il est cependant convenu que les employés communaux effectueront le stage d'artificiers pour les années à venir.

* Monsieur Boidin relève le problème de la cavée, à savoir que celle-ci est ouverte en semaine alors que l'on a demandé à Florent Lavis, employé communal, de procéder à l'ouverture le premier samedi de chaque mois de 10 h 00 à 12 h 00, Monsieur le Maire fait savoir que Monsieur Boufflet avait du bois à déposer à la cavée suite au démontage de ses granges, et qu'il s'engage à remonter le tas de bois, il est rétorqué que le terrain est défoncé, Monsieur le Maire indique qu'une demande sera faite à Monsieur BOUFFLET s'il est possible d'empierre afin d'y faciliter l'accès aux véhicules.

* Il est demandé comment font les personnes qui n'ont pas de moyen de transport, la commune peut elle mettre à disposition le tracteur et la remorque communal, Monsieur le Maire fait savoir que le matériel communal ne sera pas mis à disposition des habitants.

Il est donc rappelé que les personnes peuvent aller à la déchetterie de Flesselles en semaine.

Fin de séance : 00 h 00.



Jumelage avec la ville de Cattolica Eraclea en Sicile

Extrait du journal « LA SICILIA » (15 septembre 2014)

Version originale



Delegazione in Francia per migliorare turismo ed economia



I RAPPRESENTANTI CATTOLICESI E QUELLI FRANCESI

CATTOLICA ERAOLEA. en. mi.) Una delegazione cattolicese, composta da dirigenti della Pro Loco e dell'amministrazione comunale, partirà per la Francia, per la regione della Picardie, a nord-est di Parigi, con lo scopo di incrementare i già avviati rapporti culturali, turistici ed economici. L'iniziativa va avanti da oltre un anno da quando una delegazione francese della comunità di Bocage Hallue, con in testa il sindaco di Daniel Leleu di Vaux en Amiennois e il pre-

sidente Claude Deflesselle, è stato un paio di volte a Cattolica Eraclea e soprattutto nella località turistica, balneare ed archeologica di Eraclea Minoa per conoscere i luoghi, la popolazione, la civica amministrazione e per intraprendere iniziative e realizzare progetti che possano portare benefici alla comunità italo-francese.

Interprete di tale iniziativa sono stati il presidente della Pro Loco Giacomo Spoto che aspira a creare un notevole

flusso turistico, il coordinatore degli incontri Girolamo Rizzuto, che ha vissuto per qualche decennio nell'area geografica della Somme, e naturalmente il sindaco di Cattolica Eraclea Nicolò Termine che ha sposato per intero il progetto. La visita oltre Alpe durerà quattro giorni durante i quali le autorità istituzionali incontreranno i colleghi francesi per avviare rapporti di collaborazione, di visite reciproche, di import-export e di iniziative turistiche.

Traduction en français

LA SICILIA

Une délégation italienne de la Commune de Cattolica Eraclea composée du Maire, Docteur Nicolò TERMINE, de l'ancien Maire, Docteur Nino AQUILINO, le Président de l'office du tourisme, Docteur Salvator Giacomo SPOTO, de son fils Antonio SPOTO, du journaliste de la « Sicilia » Enzo MINIO.

La rencontre est faite pour le tourisme, la culture et l'économie.

L'initiative a été mise en place il y a un an quand la délégation française de la Com de Com Bocage-Hallue, représentée par Claude DEFLESSELLE et Daniel LELEU, a été invitée en Sicile pour reconnaître la région.

L'initiative est partie du Maire de VAUX EN AMIENOIS et de Girolamo RIZZUTO qui sont amis depuis de longues années, Girolamo RIZZUTO est d'ailleurs le coordinateur interprète, membre actif de la Pro loco (office du tourisme local).

Le maire de Cattolica Eraclea a adhéré à ce projet qu'il trouve intéressant afin de développer un lien pour les activités touristiques, culturelles et sportives et tous autres échanges.

Administration	
Pays	 Italie
Région	 Sicile
Province	Agrigente
Code postal	92011
Code ISTAT	084014
Code cadastral	C356
Préfixe tel.	0922
Démographie	
Gentilé	cattolicensi
Population	3 994 hab. (31-12-2010 ¹)
Densité	64 hab./km ²
Géographie	
Coordonnées	 37° 26' 00" Nord 13° 24' 00" Est
Altitude	Min. 220 m – Max. 220 m
Superficie	6 213 ha = 62,13 km ²
Divers	
Saint patron	San Giuseppe
Fête patronale	19 mars



A ne pas oublier

Passage du Jury Régional des villes et villages fleuris

Le jury est passé le 17 septembre.

Nous sommes dans l'attente de la décision en octobre.

***planning du balayage
des caniveaux 2014 :***

20 octobre

Félicitations

Bac Professionnel
Poids Lourds

Stéphane **SEUL** :

Mariages

Valérie Ménil et Hervé Chantriaux le 9 août 2014

Corinne Héduin et Alain Caussin le 23 août 2014



VAUX - EN - AMIENOIS.

LE CIRCUIT DU SOUVENIR. Un incontournable devoir de mémoire

A l'issue de cette excursion du 13 septembre 2014, le Président du Club des Val'Heureux, François Petit pouvait se montrer satisfait car les 33 participants à cette journée placée sous le signe du souvenir et de la culture étaient tous enthousiasmés par ce voyage qui rendait hommage aux poilus de cette terrible bataille qui a débuté sur le territoire de la Somme le 1er juillet 1916.

Après une visite guidée d'une heure et demie à l'Historial de Peronne où se trouve une collection unique qui raconte la vie quotidienne des soldats et des civils, le groupe s'est retrouvé à Rancourt pour déguster un excellent repas.

Les Valois ont ensuite pu visiter le Mémorial de Thiepval, imposant monument de briques et de pierres où sont gravés les noms de 72205 soldats Britanniques et Sud-Africains qui n'ont pas de sépulture connue.

Un peu plus tard, le groupe s'est rendu à Beaumont-Hamel qui donne une vision émouvante et réaliste des batailles grâce à un réseau de tranchées admirablement conservées. A l'entrée du site on ne peut rater le célèbre Caribou perché sur un grand rocher qui est le symbole des Terre-Neuviens et Canadiens, lesquels ont subi d'énormes pertes lors des assauts répétés de tranchée à tranchée. Imaginez, en cinq mois on a dénombré 1.200.000 victimes sur le front de la Somme qui a été l'un des plus meurtriers de la Grande Guerre.





Comme il était prévu au programme , ce fut ensuite la visite du grand trou de mine de La Boisselle appele en anglais le " Lochnagar Crater " . A 7 h 28 le matin du 1er juillet 1916 , 28 tonnes d'explosifs ont soulevé la terre jusqu' à 1250 mètres d'altitude en créant un cratère de 90 mètres de diamètre pour une profondeur de plus de 30 mètres . Ce jour-là on a dénombré des milliers de victimes dont la plupart étaient méconnaissables .

Pour continuer la visite les membres de l' association se sont rendus à Albert pour la visite du Musée souterrain rénové en 2010. Dans ce couloir étroit qui a servi d'abri durant la dernière guerre des annotations précieuses guident les visiteurs qui ont apprécié les reconstitutions de la vie des soldats dans les tranchées . Visuellement plus réaliste que l'Historial de Péronne ce musée en est le complément

Enfin cerise sur le gâteau , le Président a complété ce voyage en faisant un détour par Villers Bretonneux pout visiter le Mémorial Australien connu dans le monde entier.

Fatigués mais heureux , les participants ont apprécié cette journée qui laissera des souvenirs tout en ayant pris conscience encore plus des horreurs de cette guerre qui a fait au total environ 14 millions de victimes originaires des cinq continents.



Club des Val'Heureux

*vous rappelle les dates des prochaines manifestations
auxquelles nous vous espérons nombreux*



25 octobre 2014

Manille



22 novembre 2014

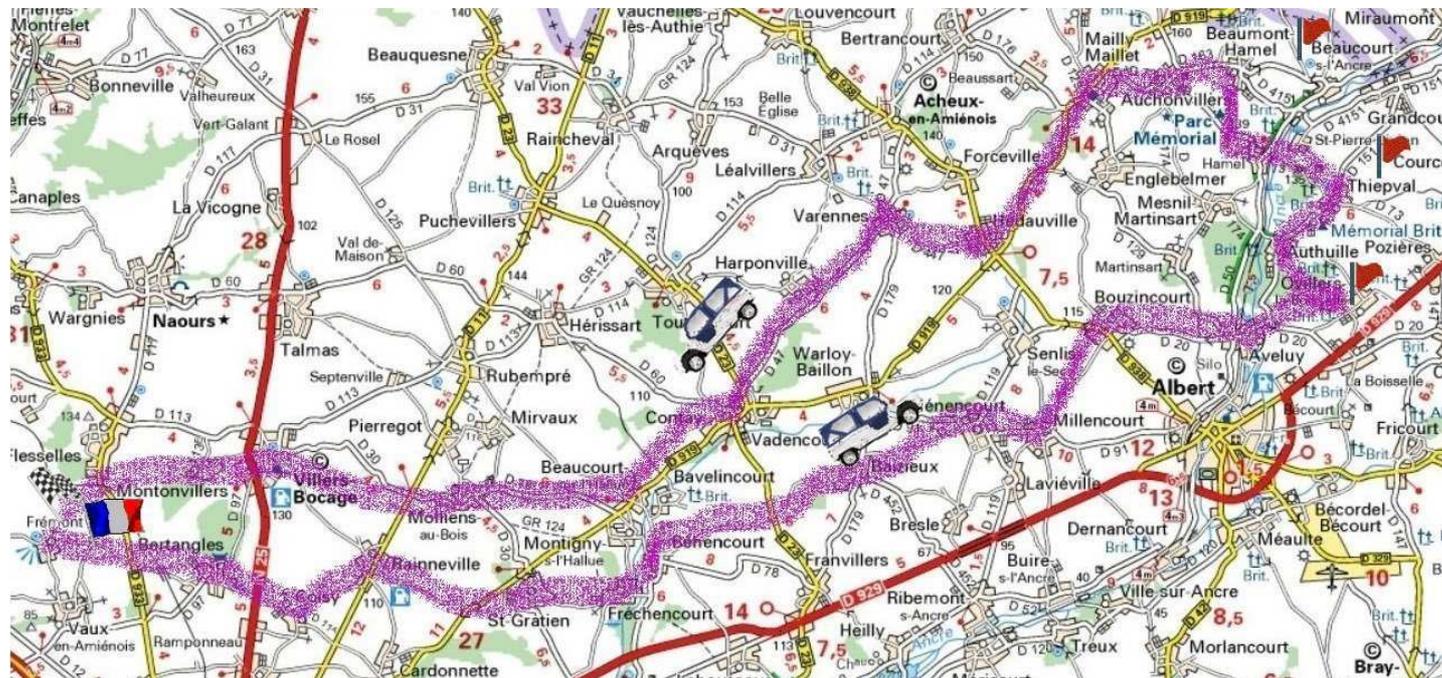
Karaoké

D'autre part nous vous informons que désormais le Club dispose d'un barnum de 8 m sur 5 qu'il est possible d'emprunter pour vos manifestations d'ordre privé. Les modalités de prêt seront définies prochainement.





Le circuit du Souvenir dimanche 31 aout 2014.



La Boisselle



Thiepval



Beaumont Hamel



Sous la direction de Jérôme Dupont responsable de l'antenne régionale MCDF de la Somme 40 équipages ont honorés le circuit du Souvenir.

La caravane a en particulier visité le trou de la grande mine de la Boisselle, le Mémorial de Thiepval et le Mémorial Terre Neuviens de Beaumont Hamel.



**Cette fois-ci,
les motos ont escorté
les méharis**



La restauration de notre église

L'église de Vaux est dédiée à Saint Firmin le martyr, premier évêque d'Amiens. Avant la Révolution, elle dépendait du chapitre cathédrale. Celui-ci fit peindre ses armes à l'intérieur de l'église en 1696, lorsqu'on abattit le jubé qui séparait la nef du chœur.

L'église date en partie du XVI^e, ainsi qu'en témoigne le mur pignon dont la porte en anse de panier est surmontée d'un arc en accolade. À la même époque fut sculptée la petite Pietà malheureusement mutilée, qui surmonte la porte sud. Le chœur, postérieur, paraît dater du XVI^e siècle. Des travaux furent menés au XIX^e siècle avec l'agrandissement de la nef, la réparation du portail en 1875 et la construction de la sacristie.

La municipalité a pris la décision, en 2013, de lancer la restauration de la voûte de l'église qui menaçait par endroit de s'effondrer. Le gros œuvre a été réalisé par l'entreprise « Mille ». Il s'agissait ensuite de redonner vie à la voûte du chœur dont les peintures murales étaient au mieux ternies, au pire recouvertes d'enduit de réparation. C'est un de nos concitoyens, Philippe VAQUETTE, qui s'est spontanément proposé pour entreprendre bénévolement cette restauration picturale.

Quand on entre dans l'église Saint-Firmin, on ne peut être qu'impressionné par l'imposant échafaudage installé dans le chœur et dont la partie supérieure culmine à une douzaine de mètres de hauteur. Au dernier étage de cet échafaudage, Philippe, dans des positions pas toujours confortables, s'affaire le pinceau à la main, par petites touches précises, pour redonner leur éclat d'antan aux décors peints de la voûte.

Mais avant cette phase finale de remise en peinture, c'est tout un processus qui a été suivi pour que la restauration soit parfaitement réussie : dépoussiérage à la brosse fine, consolidation des supports, nettoyage, réfection des enduits manquants puis enfin retouches de peinture avec des pigments naturels ou synthétiques savamment dosés. Le résultat est remarquable et les Vallois seront sûrement surpris mais très heureux, dans quelques semaines, de retrouver le chœur de l'église avec le décor d'origine.

Grâce à de savants mélanges de pigments, la voûte a retrouvé ses teintes d'origine. Philippe a également reconstitué les faux marbres ainsi que les corniches en trompe l'œil ; et je peux affirmer, pour les avoir vus de près, que les reliefs sont simplement impressionnants.

Enfin les étoiles, dont la forme et le nombre ont été respectés, sont l'œuvre d'un jeu de patience et ont nécessité la fabrication préalable, par l'artiste, de différents pochoirs pour être finalement terminées à la main, au pinceau fin.

Son travail est aujourd'hui achevé, en tout cas en ce qui concerne la première phase, car Philippe nous propose déjà de s'investir plus avant dans la poursuite de la restauration et cela toujours bénévolement.

Nous avons vraiment une chance inouïe d'avoir comme voisin et ami un artiste altruiste et si dévoué.

Je tenais sincèrement à l'en remercier.

Alain CAUSSIN



Avant



Le plafond enduit



La restauration s'est faite dans le plus grand respect des peintures anciennes en se limitant uniquement à un nettoyage et une reprise des enduits et des faux marbres. Le plafond, quant à lui, a été restauré dans son ensemble, étoile par étoile.

Philippe VAQUETTE



Les faux marbres avant réfection



Après

Philippe VAQUETTE a repeint la voûte en retrouvant la couleur exacte d'origine en mélangeant des pigments naturels



Jeu de talent et de patience ...



... pour les étoiles et les faux marbres



Gladys,

Dans un village, un secrétaire de mairie est au service des élus, des services communaux et des habitants. C'est un fonctionnaire multitâche, à la fois chef de chantier, collaborateur, médiateur ou chercheur de solutions.

C'est ainsi que Gladys engage des dépenses, gère du personnel, prépare les listes électorales et participe à l'élaboration du budget : charnière entre les élus, la population et l'administration, Gladys met en œuvre les décisions municipales, sous l'autorité du maire. L'étendue des tâches est grande, surtout en zone rurale.

« C'est un métier peu connu », indique Gladys qui travaille depuis 16 ans à Vaux en amiénois-Frémont 428 habitants, mais aussi à St Vaast. La période électorale est toujours un peu spéciale. D'abord parce qu'il faut organiser les élections, boucler les dossiers ; et si scrutin après scrutin défilent les élus, les secrétaires de mairie, eux, restent en poste.

A côté de l'ordinateur, ses outils de travail

Dans son bureau qu'elle partage avec le maire et les adjoints, elle partage aussi l'espace avec la photocopieuse, un ordinateur, un téléphone et une multitude de documents officiels.

Gladys a déjà connu trois maires dans sa carrière. Il y a 16 ans, c'est monsieur Jean Fauquembergue qui l'avait recrutée.

Au début de chaque mandat, il faut expliquer des choses aux novices. C'est vrai que la fonction d'élu n'est pas toujours simple non plus. La relation dans un couple maire-secrétaire est complexe et parfois ambiguë. Avec les premiers magistrats, « il faut aller à la même allure, être sur la même longueur d'onde » :

« Certains tandems fonctionnent mieux que d'autres : chaque élu est différent. On s'adapte à leur personnalité et doit aussi gagner la confiance des élus. »

Dans la conversation, quand elle parle de la vie communale et des réalisations, Gladys, quand elle parle de la mairie dit « on ». Elle se garde pourtant bien, assure-t-elle, de donner son avis sur des décisions (« Sauf si on me demande »).



notre secrétaire de mairie

Bien souvent chercheur de solutions

A Vaux et Frémont, les habitants viennent voir « Gladys » (« Ici, les gens m'appellent tous par mon prénom ») pour un conseil, de l'écoute ou une interrogation.

« Je suis la roue de secours pour les anciens ; les nouveaux habitants ont moins besoin de moi, sauf pour ce qu'ils ne trouvent pas sur Internet. »

La semaine dernière, une personne âgée est venue demander un dossier d'aide sociale pour obtenir une aide ménagère. Il arrive bien souvent à la secrétaire de mairie d'avoir à répondre à une question qui n'a rien à voir avec ses habilitations. Plus compliqué, « il faut des fois trouver une solution alors qu'il n'y en a guère... » Beaucoup poussent aussi la porte de la mairie pour faire des photocopies.

Derrière son bureau, la secrétaire de mairie est souvent la première interlocutrice. Elle sert parfois de tampon, quand des administrés ne sont pas contents.

Dans la vie municipale, son rôle est aussi de faire preuve de pédagogie.

« C'est un métier à risques »

Parce qu'il faut toujours tout vérifier (est-on bien assuré pour ceci ? et cela ?), suivre les nombreux changements de textes, lire attentivement les petites lignes du contrat de maintenance de la photocopieuse ou ne pas louper le contrôle électrique des bâtiments communaux, le métier est bien plus complexe qu'il n'y paraît, il faut également être très vigilant, à cause des questions juridiques : C'est le cas par exemple pour la signature d'un bail emphytéotique. Dans un village, une secrétaire de mairie est au service des élus, des services communaux et des habitants. C'est une fonctionnaire multitâches, à la fois, collaborateur, médiateur ou chercheur de solutions.

Elle engage des dépenses, gère du personnel, prépare les listes électorales ou le budget : charnière entre les élus, la population et l'administration, un secrétaire de mairie met en œuvre les décisions municipales, sous l'autorité du maire. L'étendue des tâches est grande, surtout en zone rurale.



4L trophy



Le 13 mars 2014, Grégor BRANDICOURT ainsi que son coéquipier se sont élancés sur le circuit du 4L Trophy au volant de leur 4L pour un parcours de 6 000 kms durant 10 jours. Ce dernier nous a raconté ses impressions sur cette formidable aventure humanitaire.

Pour mon coéquipier et moi-même le 4L Trophy fût une aventure formatrice et hors du commun. En effet, dans le cadre de la validation de notre BTS nous devons réaliser un projet d'initiative de communication et avons donc décidé de participer à ce projet humanitaire.

Ce raid est réservé exclusivement aux étudiants âgés de 18 à 28 ans et consiste à pouvoir s'entraider et à découvrir de magnifiques paysages ainsi que des populations locales ayant des coutumes différentes des nôtres.



De notre établissement, nous étions trois équipages à partir et nous avons rencontrés d'autres équipages de la Somme en rejoignant Poitiers. Le fait de nous retrouver tous ensemble nous a permis de pouvoir nous motiver mutuellement mais aussi de passer des moments inoubliables et merveilleux. Ce qui m'a le plus impressionné fût le nombre de 4L regroupées sur le site du Futuroscope à Poitiers .Lors de notre arrivée au détroit de Gibraltar nous étions fatigués mais motivés à bloc et prêt à affronter les futures étapes.



un raid humanitaire

Lors de nos différentes étapes Tanger, Merzouga, Ouarzazate et Marrakech, nous avons vu des paysages magnifiques mais aussi rencontrés les enfants auxquels nous avons ramenés 3 cartables complets avec des troussees remplies, des cahiers, des pochettes ainsi que des classeurs et 10 kgs de denrées alimentaires.



Mon meilleur souvenir restera celui autour du feu de camp lors de l'épreuve Marathon qui se déroula sur 2 jours en totale autonomie avec mes ami(e)s. Même si nous avons dû nous débrouiller seuls pour établir un camp et faire un feu de camp, nous avons mangé à la bonne « frankette » et passé de très bons moments en rigolant.

Je remercie l'ensemble de mes sponsors pour m'avoir soutenu lors de ce raid : Styl'Bijoux, Tante Anna, AMB agencement, Optique Belle-gueulle, BTPM, JCVB, CER France, le LEGTA le Paraclet, Timac, la Mairie de Vaux-en-Amiénois, Mr Gorin, le Steack Easy, Deboffe, Man, l'Australian bar, le supermarché Mormant, Diter, Groupama, Motoland et la pharmacie de Domart-en-Ponthieu.

Je remercie également tous les habitants de Vaux-en-Amiénois et de Frémont de m'avoir aidé et soutenu pour la réalisation de ce projet et tout particulièrement Mr BOUFFLET Bruno, habitant de Frémont qui fût mon tout premier sponsor, ainsi que Mr CAUSSIN Alain d'avoir relaté mon périple dans le Tambour du village. Sans oublier ma famille qui m'a supporté depuis le début de cette belle aventure et notamment mon père Franck qui m'a été d'un grand soutien.

Grégor BRANDICOURT



LE Compost C'EST FACILE !

Les Guides Composteurs sont là

pour vous aider !



Besoin d'un conseil ? d'une visite de votre installation de compostage ?

Véritables conseillers, ces bénévoles pourront vous fournir toutes les informations dont vous avez besoin pour réussir votre compost.

Demandez les coordonnées du guide composteur le plus proche de chez vous en contactant le SMIRTOM au 03 22 32 01 63 / contact@smirtom-ppn.fr

Maintenant
en vente
en déchetterie !



Espaces verts

MERCI AUX JARDINIERS

L'automne approche et beaucoup de jardiniers en profitent pour partager ou dédoubler les vivaces. Comme vous le savez maintenant, la commune s'est inscrite dans un programme d'embellissement pour le plus grand plaisir de tous.

Si vous avez des plantes vivaces à dédoubler dans votre jardin, n'hésitez pas à les déposer à Jean-François et Florent au hangar municipal

Nous participerons donc tous ainsi au fleurissement de la commune.

Je sais que certains y participent déjà en fleurissant leur trottoir, ce qui est bien agréable. Merci à eux !

Alain CAUSSIN



Le jury
des
villages fleuris

COMMUNE

DE

VAUX EN AMIENOIS

HAMEAU DE FREMONT

Juillet 2014



La commune avec son Conseil Municipal a engagé depuis quelques années une démarche de réflexion concernant le bien-être à vivre dans la commune. Dans ce cadre, plusieurs axes ont été ou sont en cours d'exploration, suscitant différents questionnements :

- Comment améliorer de façon générale, la qualité de vie des habitants?
- Comment améliorer l'accueil des visiteurs?
- Quelle image souhaite-t-on donner de notre commune?
- Quelle place souhaite-t-on donner à l'économie locale?
- Comment inciter les habitants à participer à la vie locale?

En ayant, pour toutes ces questions à l'esprit, de protéger et de valoriser l'environnement, nous réfléchissons donc à l'embellissement au sein d'un projet global incluant le plan local d'urbanisme.

Nous sommes partis de la typologie de notre village, de l'environnement existant en tenant compte de notre patrimoine végétal, architectural, du style des monuments ; tout cela en gardant à l'esprit les spécificités rurales.

La volonté de l'équipe municipale est de rassembler autour de ce projet un enthousiasme visant, non seulement à valoriser le travail des employés communaux, mais également à créer une émulation chez les habitants en les associant à la démarche.

Ce projet qui prend naissance doit être une démarche de long terme.



Vaux en Amiénois et son hameau Frémont forment un petit village picard du nord de la France, situé dans le département de la Somme en région Picardie. Le village appartient à l'arrondissement d'Amiens et au canton de Villers Bocage. Les habitants de Vaux en Amiénois se nomment les Valois(es) et de Frémont, les Frémontois(es).

L'altitude moyenne de la commune est de 45 mètres environ, sa superficie est de 1118 km².

Organisées autour de la place du village, de l'école, et de l'église, les rues s'étendent de maisons et de fermes bâties, de pierres, de briques, et de torchis.

Aux portes d'Amiens, l'arrivée dans notre commune nous transporte immédiatement dans un village rural où il fait bon vivre, au charme d'antan, favorisant le calme et la douceur d'une vie bucolique. Certains disent que nous cultivons notre « ruralité », mais sans doute, s'agit-il plus d'un état d'esprit.

L'activité principale est l'agriculture et les fermes, anciennes, sont quasiment toutes installées et intégrées au cœur du village, se mêlant aux maisons.

Rurale oui, mais avec une modernité cachée qui permet de préserver cette ruralité. Comme nous le verrons, beaucoup d'efforts ont été faits pour entraîner le village dans le XXI^e siècle sans en changer l'aspect. Comme par exemple l'enfouissement des réseaux ou la réfection des salles des fêtes en préservant l'authenticité extérieure ou encore l'accès au haut débit internet sans antenne qui aurait défiguré l'environnement.

Afin de donner à notre village une identité unique, nous essayons de va-



loriser la commune en améliorant la qualité de vie par la création d'un terrain de sport, d'aires de jeux, de lieux de détente mais aussi en lui donnant une bonne image d'accueil et de bien-être pour la convivialité de tous.

Nous avons cherché d'autre part à mettre en valeur certains atouts de notre village dont nous sommes fiers, en préservant son riche patrimoine

- l'église du XVI^e siècle par exemple, qui est l'une des rares à posséder des trous rehaussés de pots acoustiques qui améliorent la sonorité. Seules deux églises de la région et une cathédrale, celle de Noyon, connaissent ce dispositif très ancien et qui, encore actuellement cherche à être compris des spécialistes en musicologie,

- la chapelle de Frémont de la fin du XVIII^e qui surplombe une des mares de la commune,



- la chapelle Ste Anne située à l'entrée du village de Vaux



- le château de Monsieur Zirmi,

- l'école, lieu de vie, d'activités et d'échanges entre les familles.

- la mairie, implantée au centre du village...

- la mare de Vaux en cours de réhabilitation et celle de Frémont,



- les chemins ruraux qui invitent aux randonnées,



- le verger communal propriété de tous qui a été planté au printemps.



Le bien-être ne passe donc pas seulement par les espaces verts, mais également par la propreté et l'esthétique globale.

Pour information, les espaces verts à entretenir par les employés communaux représentent une superficie d'environ 10000 m².

Nous avons veillés à intégrer les aménagements paysagés, au sein du village en réfléchissant à une approche globale.

Le terrain multisports et les aires de jeux : notre but avec ces terrains est d'attirer un maximum d'enfants, d'adolescents et d'en faire un lieu de rencontre. Nous pensons, à la vue de sa fréquentation que ce pari est d'ores et déjà gagné.





Nous avons également pensé l'embellissement en ajoutant un « cadre vert » aux bâtiments communaux. C'est le cas par exemple avec l'aménagement de la place qui englobe l'église, l'école et la mairie.

C'est le cas également avec l'aménagement de la mare et du terrain sportif autour de la chapelle de Frémont. C'est enfin le cas avec les entrées du village.





Une autre particularité, **le verger communal**. Après plusieurs essais infructueux de location à des particuliers d'un terrain communal en jardin, nous avons décidé de le transformer en verger communal. L'idée est de faire en sorte que les habitants s'approprient ce verger, s'y sentent bien et donc le respectent. Celui-ci est en cours d'aménagement, car plutôt que de demander aux employés communaux d'en terminer la réalisation, celui-ci s'inscrit dans un programme pédagogique avec les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et les employés communaux dans le cadre des aménagements des rythmes scolaires.

Nous devrions dans les années à venir voir apparaître un hôtel aux insectes, des bancs, de la signalétique et des panneaux explicatifs sur les végétaux.



Les containers à verres. Ceux-ci sont forcément accessibles aux habitants mais invisibles au premier coup d'œil, noyés dans les végétaux.

Les végétaux.

L'espace public a été mis en valeur par l'implantation de bancs, le fleurissement des entrées du village, d'un grand nombre de rues et d'intersections.



Ce qui nous dirige vers le choix des arbres, des fleurs et plus généralement des végétaux est le respect régional, donc le choix des plantes indi-



gènes ; cela pour une question de cohérence environnementale mais aussi pour que les végétaux plantés résistent au climat. Nous favorisons également les plantes vivaces plutôt que les annuelles réservées à des endroits particuliers.

Le second critère est le fleurissement. Nous souhaitons harmonieusement étaler celui-ci sur la période la plus longue. Enfin, le troisième critère est l'harmonie dans les couleurs.

De plus, nous souhaitons favoriser, chaque fois que cela est possible, les plantations en pleine terre car les plantations hors sol ne sont pas facilement intégrables dans les paysages et nécessitent plus d'entretien.



En ce qui concerne **les tontes**, celles-ci, pour une question d'esthétique, sont réalisées relativement rases, à l'exception de certains endroits laissés volontairement en prairie afin d'attirer des insectes et ainsi favoriser la pollinisation et la biodiversité.

Avec la même logique et afin de protéger notre environnement nous pri-



vilégions le **désherbage manuel** afin de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

A propos de désherbage, la propreté des caniveaux devra recueillir notre attention. Sur la même base, nous utiliserons binette et balai à chaque fois que cela est possible.

La gestion de l'eau. L'arrosage fréquent en été représente un coût pour la commune s'il est pris sur le réseau communal. De plus cette eau est traitée, ce qui ne présente que peu d'intérêt. Nous avons donc en projet d'acquérir une cuve de 2500 ou 3000 litres afin de recueillir les eaux de pluie. Cette cuve, afin de respecter l'environnement sera enfouie près du local communal.

Notre équipe municipale a l'intention lors du mandat de poursuivre l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique.

Cependant, la volonté du conseil municipal est une chose qui ne suffit pas dans une petite commune comme la nôtre aux moyens financiers limités. Nous pensons nécessaire l'implication des habitants petits et grands. La commission espaces verts est donc ouverte au public qui nous fait des suggestions voire nous apporte son aide dans la réalisation de massifs, d'entretien et plus récemment dans l'échange de plants à l'automne et au printemps.

A noter que le CPIE, après une visite du village, nous a également conseillé.

Nous espérons petit à petit que chacun s'approprie l'espace public com-



me étant un peu le sien. Pour cela, nous utilisons également notre journal municipal « le Tambour » pour sans cesse informer les habitants sur les réalisations, que celles-ci soit paysagères ou visant à améliorer la qualité de vie comme l'enfouissement des réseaux.

Nous espérons aussi, certains l'ont déjà fait, les inciter à prendre en charge l'embellissement de leurs trottoirs et pourquoi pas, à terme organiser un concours des jardins fleuris.

Mais l'embellissement communal ne doit pas être à notre seul profit.

Nous pensons ainsi attirer des familles avec des enfants, des commerçants et des touristes.

Pour ces derniers, nous en recevons déjà deux catégories. La première composée des marcheurs qui empruntent nos chemins communaux verdoyants, la deuxième par les locataires des chambres d'hôtes tenues par une habitante passionnée de jardin. Ils viennent du monde entier et deviennent vite amoureux des vieilles fermes, du torchis, des charpentes, du paysage, de l'authenticité...



Nous sommes conscients qu'il reste encore des aménagements à réaliser et à poursuivre pour continuer à améliorer notre cadre de vie.

Les différents prix obtenus depuis 2012 (« félicitations du jury » - « fleurissement remarquable » et le prix de la biodiversité) nous motivent et nous encouragent pour œuvrer afin d'obtenir la 1^{ère} Fleur.



Programme de la Frémontoise

Année 2014 / 2015

- Atelier "café-déco" qui aura lieu le deuxième samedi de chaque mois 
- Le 08/11/2014 : Matinée Bourse aux jouets 
- Le 17/01/2015 : Soirée Bowling avec restauration 
- Le 07/02/2015 : Après-midi "chandeleur" 
- Atelier masques 
- Le 19/04/2015 : Concours de pétanques 
- Le 28/06/2015 : Journée Pêche 

*La Frémontoise souhaite la bienvenue à toutes les personnes
voulant nous rejoindre.
La cotisation annuelle étant de 5€.*



NOUVEAU A VAUX!!

CAFE -DECO

Envie de tricoter, crocheter, broder, customiser... ?

Envie d'apprendre ?

Envie de passer un bon moment tout en bricolant de vos 10 doigts ?

Venez nous rejoindre au « café Déco » chaque 2^{ème} samedi du mois de 14 à 17h à la salle des fêtes de Frémont !!!

Celui-ci démarrera le 11 octobre et nous espérons que vous aurez envie de nous rejoindre, adultes comme adolescents. Seule condition : adhérer à l'association la Frémontoise (5 euros par an)

Pour tout renseignement vous pouvez appeler Martine Brunet 03 22 39 27 03 ou 06 78 91 83 32, le soir de préférence.

BOURSE AUX JOUETS

Avez-vous vidé la chambre de vos enfants ?

Avez-vous des jouets en trop (mais en bon état), des jeux, des livres, tout ce qui concerne les enfants et leurs distractions ?

Voulez-vous vous en séparer, les revendre (petits prix conseillés) ?

Alors, rendez-vous à la salle des fêtes de Frémont le samedi 8 novembre de 9h30 à 12h

Entrée gratuite et ouverte à tous

Venez faire des affaires, nous vous attendons !!



Bonne ambiance et entraide assurées



Un sportif prometteur



Grégor BRANDICOURT, judoka ceinture noire et licencié au judo club de Villers-Bocage depuis quinze ans, participera au Championnat de France 2014 en 3^{ème} division dans la catégorie des moins de 73kgs qui aura lieu dans l'Essonne le 15 juin prochain.

Après une année riche en émotions avec le 4L Trophy où il termine 127^{ème} sur 1323 équipages et la préparation aux examens finaux de son BTS Technico-commercial, il a réussi à participer à l'ensemble des compétitions se déroulant dans la région. Notamment avec le championnat régional se déroulant à Tergnier (02) le 31 mai dernier qui lui a permis ainsi de se qualifier pour le Championnat de France en finissant 3^{ème} ex-aequo en moins de 73 kgs. Il conforte sa qualification en terminant 1^{er} de sa catégorie le 7 juin 2014 à la compétition inter-club de Longueau.



31.05.2014: Coupe Régionale en individuel à Tergnier : 3^{ème} ex-aequo

17.05.2014 : Demi-finale des championnats de France senior en individuel à Beauvais : 8^{ème}

19.04.2014 et 20.04.2014 : Tournoi Dutilleul Abbeville par équipe senior : 3^{ème}

1.12.2013 : Championnat régional par équipe sénior : 3^{ème}

11.11.2013 : Coupe départementale des ceintures noires à Villers-Bretonneux : 3^{ème}



Les écoliers ont repris le chemin de l'école pour cette rentrée 2014.
Notre RPI compte toujours quatre classes.
2 à Saint Vast et 2 à Vaux.



Les CM1-CM2 de la classe de Monsieur Lavillette.

Les CE1-CE2 de la classe de Melle Honoré.



Cette année est marquée par la mise en place dans notre RPI des nouveaux rythmes scolaires avec 5 matinées d'enseignement. Pour des raisons de transports scolaires assurés par le Conseil Général, nous avons placé cette matinée le mercredi.

Les élèves peuvent découvrir, en fin d'après-midi après la classe de nombreuses activités culturelles et sportives entre 15h30 et 16h30 lors des « Temps d'Accompagnement Educatif ».

Cette année sera l'occasion pour nos 4 classes de mener de nombreux projets avec bien sûr toujours au rendez-vous le marché de Noël, la kermesse et la classe de découverte pour les CM1-CM2.



Merci à nos Annonceurs

PRESTIGE EUROPE EVASION



80136 RIVERY

Tél. : 03 22 72 13 65 / PORT: 06 20 05 30 20

transport.voyageur@devisp2e.fr



J.C. Auto

Véhicules d'import, neufs et occasions toutes marques

Tél./Fax 03 22 93 07 95
Portable J.C 06 07 02 95 27
Portable Julien 06 78 03 51 12

www.jc-autocamon.com - E-mail : jc-auto248@orange.fr
919, rue Nationale - 80450 PETIT CAMON

Mr. JARDINAGE VAMA - FRENOY

Marques présentes en magasin



MONSIEUR JARDINAGE
750 Route d'Abbeville
80000 AMIENS France
Tél. : 0322541934 - Fax : 0322541954
Email : frenoy-motoculture@wanadoo.fr Siret : 35034514600012

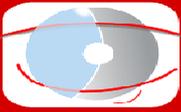
BTPM Bruno BOUFFLET

RÉCUPÉRATION EAUX PLUVIALES 288, quai de la Somme
80000 AMIENS

Tél./Fax : 03 22 39 33 71
06 17 22 82 20

Bâtiment
Terrassement, assainissement
Pavage et enrobé
Maçonnerie, aménagement pavillon

LOCATION TRACTOPELLE



Optique Bellegueulle
Votre opticien près de chez vous...

FLESSELLES
Ccial NETTO

03 22 91 19 34
flesselles@bellegueulle.net

Ouvert du Mardi au Samedi
9H30 - 12H30
14H - 19H
Fermeture 18H le Samedi

BOISSONS AMIENOISES
S.A.R.L.

Bières — Eaux minérales — vins
LIVRAISON A DOMICILE
TEL : 03 22 89 32 10

466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS



Netto
HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE*

RD 933 - 80260 FLESSELLES

Ouvert 7 jours / 7
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h30
Le vendredi et le samedi de 9h00 à 19h30
Le dimanche de 9h00 à 12h00

03 22 93 47 63

A F P

Aménagement de votre CUISINE, SALLE DE BAINS PLACARD, PARQUET BUANDERIE, GARAGE ...

Agence FAVIOT Patrice
Vaux en Amiénois / Poulainville
Tel/Fax : 03.22.40.41.67
Mobile : 06.20.72.71.58
faviot.patrice@orange.fr

Agréé Handibat



Vos projets nous inspirent

Merci de privilégier nos annonceurs chez qui le meilleur accueil vous sera réservé.



 <http://vaux-en-amienois.net>
 tambour@vaux-en-amienois.net

© Le Tambour de Vaux et Frémont
Ne pas jeter sur la voie publique
I.P.N.S.

